

Tout ce que je
veux c'est un...

OVERVOLT

Avec le bonus
VAE de 200€, tout
devient possible..

LAPIERRE 

Pourquoi acheter un Lapierre Overvolt ?

- Une nouvelle façon fun de rouler avec l'électrique
- L'Etat offre un bonus pour aider à l'acquisition ; on vous explique tout !

Pour qui ?

- Si vous êtes une personne physique majeure justifiant d'un domicile en France,
- Ou une personne morale justifiant d'un établissement en France,
- Ou une administration de l'Etat.

Alors cette aide est pour vous !

Comment faire ?

Il faut vous rendre sur le site de l'ASP * (Agence de Services et de Paiements) à partir du **1^{er} mars 2017** pour remplir le formulaire avec les pièces justificatives suivantes :

- Un justificatif de moins de trois mois établissant l'existence d'un domicile ou d'un établissement en France,
- Une copie d'un justificatif d'identité,
- Une copie de la facture du cycle à pédalage assisté.

C'est simple alors n'hésitez pas !

(* www.asp.public.fr)

A combien j'ai droit ?

Le montant de l'aide est fixé à 20 % du coût d'acquisition, hors options, toutes taxes comprises, sans être supérieur à 200€. Le bonus n'est pas cumulable avec une autre aide. La prime est à la personne et non par foyer.

Cette offre dure combien de temps ?

L'ASP propose ce bonus pour les VAE achetés à partir du **19 février 2017** jusqu'au **31 janvier 2018** qui n'utilisent pas de batterie au plomb, d'une puissance maximale nette du moteur inférieure à 3KW (speed non éligible).

Un Overvolt, OUI ! Mais lequel ?

L'offre est large !

- Lapierre propose une vaste gamme de **35 vélos** à assistance électrique.
- En **VTAE**, Lapierre propose **17 modèles** avec sa gamme All-Mountain et SX pour dévaler les pentes ; et XC pour la randonnée.
- Les **18 modèles** électriques **Lifestyle**, vont vous faciliter la vie pour aller au travail ou simplement se promener.